

Extrait du TICE Voiron 2 et 3

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.voiron2-3/spip.php?article9>

Wifi et santé

- Investir dans le numérique -

Date de mise en ligne : mercredi 29 février 2012

TICE Voiron 2 et 3

Vous êtes nombreux à me poser la question du wifi lors de nos rencontres.

Je suis donc partie à la recherche d'informations, voilà en quelques lignes les conclusions.

Extrait du dossier [Educnet](#) (Pages 17 et 18)

Avec la mise en place des classes mobiles, l'utilisation du wifi devient nécessaire pour accéder au réseau. Les ondes étant transmises par voie hertzienne, une étude de mise en oeuvre est nécessaire.

Il n'existe actuellement aucun élément scientifique mettant en évidence une nocivité du Wi-Fi, mais il n'existe pas non plus d'étude permettant de certifier qu'il n'y a aucun risque sanitaire à son utilisation.

On peut cependant considérer ce risque comme très réduit aujourd'hui.

La puissance émise par les équipements Wi-Fi est nettement inférieure à celle des équipements de téléphonie mobile ; dans des conditions normales d'utilisation le rayonnement électromagnétique auquel sont soumis les utilisateurs est très faible.

En effet, la valeur du champ décroît rapidement avec la distance, dès la distance de 12,5 cm ; au-delà de quelques mètres la contribution d'un équipement Wi-Fi devient négligeable et il est difficile de la distinguer dans le "bruit" ambiant.

Elèves et enseignants se trouvent dans une situation d'exposition résiduelle au rayonnement Wi-Fi dans des conditions normales d'utilisation, **à condition de respecter un certain nombre de précautions :**

-  **Éteindre la borne wifi quand vous n'utilisez pas le réseau.** Les études médicales montrent que la durée d'exposition est une variable importante.
-  **Maîtriser la puissance des bornes Wi-Fi** lorsque le gestionnaire le permet.
-  **Placer la borne à bonne distance** .[L'étude Supélec](#) préconise 2,1 m entre la borne et une personne. La distance de sécurité est de 20 cm (plus la puissance rayonnée est importante, plus la "distance de sécurité" augmente)
-  **Écarter au mieux les postes de travail les uns des autres** (distance >1m)
-  **Ne pas placer l'ordinateur portable sur les genoux de l'utilisateur** ; la dose de rayonnement subi serait équivalente à celle résultant de l'exposition au rayonnement d'un téléphone mobile, dont l'usage est déconseillé pour les enfants de moins de 15 ans,
-  **Installer une prise Ethernet par salle de classe** , permet d'éviter la desserte en Wi-Fi de l'ensemble de l'école et donc de ne pas exposer l'ensemble des personnes de façon permanente.

- **Positionner les points d'accès en hauteur** (plus haut que la tête) de façon à ne pas faire obstacle à la liaison.
- **Éviter d'approcher des objets métalliques d'une antenne Wi-Fi** (concentration du champ électromagnétique).

En l'absence d'éléments scientifiques mettant en évidence la nocivité du Wi-Fi, il convient, en application du principe de précaution, de respecter les recommandations ci-dessus afin de limiter au maximum l'exposition au rayonnement électromagnétique du Wi-Fi.

Je vous mets aussi en lien un article de l'Organisation mondiale de la santé : [Champs électromagnétiques et santé publique](#)